

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES DE L'ASSOCIATION « IS-LOISIRS-NATURE »

2024-2025

Pour une meilleure lecture et compréhension des comptes, la date de clôture a été modifiée au 31 août de chaque année lors du conseil d'administration du 01 septembre 2025.

Après examen des comptes établis par Michel THOZET tels qu'ils viennent de vous être exposés. Après réintégration des intérêts du livret A, l'exercice présente un déficit de 4710.58 € dû principalement au décalage des adhésions perçues sur l'exercice précédent et l'obtention des licences de la période citée en référence à hauteur de 954.25 € , à la prise en charge par le club des activités à Arc et Senans, journée des 50 ans et solde de la section voyage, le tout à concurrence de 3 408 €, 62.

Malgré cela les comptes financiers restent convenables avec un solde de 15 117.04 €, conformes aux relevés du compte courant et du Livret d'Epargne, qui m'ont été transmis par Monsieur THOZET.

Je ne vois aucune objection à formuler sur ces comptes et je vous demande de bien vouloir les approuver tels qu'ils vous ont été présentés.

Le 15 octobre 2025

Evelyne NOIROT